

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 08 novembre 2018, s'est réuni en séance publique **le mercredi 14 novembre 2018 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme NEILZ, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOU, M. ROUSSILLON, Mme POULLAIN, M. BARBIER, Mme MOREAU, M. GAUDEFROY, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN, Mme HUGER, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, M. GADAN, M. HERRERO.

Pouvoirs :

Mme SERT
M. JAHIER
M. BONNET
M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA
M. RIZKI
M. ARCHIDEC
Mme AMEGAN
Mme SAILLIER

A Mme POULLAIN
A M. AUGUSTIN
A Mme MARILLIER
A M. MONOT
A. M. GAUDEFROY
A M. MICHEL
A Mme LIBERMANN
A M. GREE

M. le Maire déclare ouverte, à 19h03, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, M. GREE secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

01 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2018
Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité

02 COMMUNICATION – Communication du Maire – Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014 et de la délibération n°3 du 07 juin 2017, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibérations n°1 du 16 avril 2014 et n°3 du 07 juin 2017, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

03 AFFAIRES FINANCIERES – Créances éteintes

Le Conseil Municipal approuve pour un montant de 8 984,83 € l'admission en créances éteintes concernant des produits pour lesquels les débiteurs ont fait l'objet d'une procédure de rétablissement personnel,

Adopté à l'unanimité

04 AFFAIRES FINANCIERES – Actualisation et création d'autorisations de programme et crédit de paiement du budget principal (AP/CP)

Le Conseil Municipal approuve l'actualisation et la création d'autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements.

Adopté à l'unanimité

05 AFFAIRES FINANCIERES – Exercice 2018 – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

6 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

1 abstention (M. HERRERO)

06 AFFAIRES FINANCIERES – Autorisation donnée à M. le Maire ou son représentant d'engager, liquider et mandater, pour l'exercice 2019 mais avant le vote du Budget Primitif, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice 2018 – non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire ou son représentant, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice 2018 – non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser de 2017.

Adopté à l'unanimité

07 AFFAIRES FINANCIERES – Emprunt – Autorisation donnée à M. le Maire de souscrire un emprunt

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à souscrire un prêt au nom de la Commune de Lagny-sur-Marne d'un montant total maximum de 1 500 000 € sur l'exercice 2018, ainsi qu'à procéder ultérieurement, sans autre délibération, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

30 voix pour

4 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

1 abstention (M. HERRERO)

08 AFFAIRES FINANCIERES – Indemnité de conseil au comptable du Trésor - Attribution

Le Conseil Municipal attribue à M. GRENARD, en sa qualité de comptable public, une indemnité de conseil annuelle au taux de 90 % du taux maximum.

Adopté à l'unanimité

09 AFFAIRES FINANCIERES – Fiscalité – Taxe foncière sur les propriétés bâties – Exonération en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie

Le Conseil Municipal approuve l'exonération à hauteur de 50% de la quote-part de la taxe foncière qui lui revient pour les propriétés bâties éligibles au dispositif pour une exonération effective à compter de 2020.

Adopté à l'unanimité

10 AFFAIRES FINANCIERES – Garantie d'emprunt – Demande de renouvellement de garantie d'emprunt pour Trois Moulins Habitat à la suite de l'allongement de la dette auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal approuve la demande de renouvellement de garantie du prêt pour Trois Moulins Habitat concernant la Ville de Lagny-sur-Marne, et **autorise** M. le Maire à signer tout document nécessaire au maintien des garanties.

Adopté à l'unanimité

11 AFFAIRES FINANCIERES – Féeries de Noël – Tarifs des jeux d'hiver

Le Conseil Municipal approuve les tarifs proposés pour les jeux d'hiver.

Adopté à l'unanimité

12 AFFAIRES FINANCIERES – Convention de subvention attribuée à une entreprise exploitante de salle de spectacle

Le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention annuelle à la SARL LES CINEMAS, et **autorise** M. le Maire à signer la convention de subvention, pour une durée de 3 ans à compter de sa notification, ainsi que les éventuels avenants et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

13 ASSOCIATIONS – Subvention à diverses associations pour le Carnaval 2019
- Acompte

Le Conseil Municipal approuve le montant des acomptes accordés à certaines associations dans le cadre du Carnaval **et autorise** M. le Maire à mandater avant le vote du Budget Primitif, un acompte de subvention d'un montant global de 29 050 €.

Adopté à l'unanimité

14 INTERCOMMUNALITE – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Approbation du rapport de charges de la CLECT du 10 septembre 2018 relatif au transfert des compétences Défense extérieure contre l'incendie (DECI), Maison de services au public (MSAP) et prévention

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT relatif au transfert des compétences Défense extérieure contre l'incendie (DECI), Maison de services au public (MSAP) et prévention.

Adopté à l'unanimité

15 INTERCOMMUNALITE – Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour élargir ses compétences facultatives à la « gestion des eaux pluviales urbaines » ainsi qu'à la « création et/ou mise en accessibilité des points d'arrêt des transports en commun dans le cadre du Grand Paris des Bus et du développement de l'offre ».

Adopté à l'unanimité

16 CIRCULATION / STATIONNEMENT – Approbation de la redevance de stationnement et forfait post stationnement pour les parkings sur voirie cœur de ville

Le Conseil Municipal acte des aménagements de la Ville en matière de circulation et stationnement en centre-ville visant à améliorer les conditions de stationnement des usagers, **approuve** en conséquence la diminution de la redevance de stationnement selon le barème tarifaire fixant la durée totale à 2h30 avec un montant de 17 € pour la durée maximum correspondant au forfait post stationnement et le tarif intermédiaire de 10 € pour 2h15, **acte** que cette délibération complète les délibérations du 7 juin 2017 et du 15 février 2018 et reprend acte de la non externalisation du contrôle et de la non dégressivité dans les 5 jours.

Adopté à l'unanimité

17 COMMERCE – Dérogations au repos dominical

Le Conseil municipal approuve le principe de dérogation au repos dominical pour les branches commerciales en ayant fait la demande pour la commune de Lagny-sur-Marne.

Adopté à l'unanimité

18 AFFAIRES SCOLAIRES – Convention de partenariat avec les coopératives scolaires – Participation financière de la Ville aux classes d’environnement organisées par les écoles élémentaires de la Ville

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer l’ensemble des conventions de partenariat avec chaque coopérative scolaire concernée par les séjours, fixant les modalités de participation financière de la Ville, ses avenants et toute autorisation s’y rattachant.

Adopté à l’unanimité

19 PETITE ENFANCE – Multi-accueil Charpentier – Renouvellement de la convention pour la prestation de service avec la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) de Seine-et-Marne

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le renouvellement de la convention de financement pour le multi-accueil Charpentier et tout avenant proposé par la Caisse d’Allocations Familiales, et **acte** que la présente convention est conclue du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 et rend caduque toute précédente convention.

Adopté à l’unanimité

20 PETITE ENFANCE – Crèche familiale – Renouvellement de la convention pour la prestation de service avec la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) de Seine-et-Marne

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le renouvellement de la convention de financement pour la crèche familiale et tout avenant proposé par la Caisse d’Allocations Familiales, et **acte** que la présente convention est conclue du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 et rend caduque toute précédente convention.

Adopté à l’unanimité

21 PETITE ENFANCE – Choix du mode de gestion de la crèche des Tanneurs

Le Conseil Municipal approuve le principe de l’exploitation de la crèche dans le quartier des Tanneurs dans le cadre d’une Délégation de Service Public (DSP), **approuve** les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire du futur contrat de concession, et qui seront précisées dans le dossier de consultation des entreprises, étant entendu qu’il appartiendra ultérieurement à M. Le Maire d’en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l’article L. 1411-5 du CGCT pour la DSP, et **autorise** M. Le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de délégation de service.

Adopté à l’unanimité des suffrages exprimés par :

30 voix pour

4 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

1 abstention (M. Freddy HERRERO)

22 AFFAIRES CULTURELLES – Musée Gatien Bonnet – Candidature au label « Exposition d’intérêt national » du Ministère de la Culture

Le Conseil Municipal approuve la candidature du musée Gatien Bonnet au label « Exposition d’intérêt national » et **autorise** M. le Maire à signer la convention avec le Ministère de la Culture si la Ville est lauréate ainsi que tout document afférent.

Adopté à l’unanimité

23 AFFAIRES CULTURELLES – Demandes de subventions pour trois reliquaires de l'Eglise Notre Dame des Ardents

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter les subventions nécessaires pour la restauration du troisième reliquaire de l'Eglise Notre Dame des Ardents auprès :

- du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
 - du Conseil Régional d'Ile-de-France
 - du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
 - des autres collectivités susceptibles d'apporter un concours financier
- et à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité

24 PERSONNEL TERRITORIAL – Complément à la délibération n°11 du 28 février 2017 sur l'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal complète la délibération n°11 du 28 février 2017 créant le RIFSEEP pour préciser les modalités de versement de cet IFSE spécifique à la responsabilité de régie.

Adopté à l'unanimité

25 PERSONNEL TERRITORIAL – Rémunération des enseignants assurant l'étude surveillée

Le Conseil Municipal approuve l'indemnisation des enseignants assurant l'étude surveillée selon le barème en vigueur présenté.

Adopté à l'unanimité

26 PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents - Ouvertures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de 32 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 389 postes.

Adopté à l'unanimité

27 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 32 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 357 postes.

Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions écrites, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 21h34.



Jean-Paul MICHEL

Maire de Lagny-sur-Marne